

# L'ECHO DE BILLY-BERCLAU

*Votre mensuel d'informations !*



Juin 2020

## *Au sommaire*

3

Le Conseil municipal d'installation

7

Les accueils de loisirs

12

La sécurité à Billy-Berclau

14

La réouverture des écoles

☎ 03 21 74 79 00

✉ [mairie@billy-berclau.fr](mailto:mairie@billy-berclau.fr)

🌐 [www.billy-berclau.fr](http://www.billy-berclau.fr)

f [Billy.Berclau](https://www.facebook.com/Billy.Berclau)

\*\*\* VILLE FLEURIE

TERRE  
2024  
DE JEUH



# Édito

u

A l'aube d'un  
nouveau mandat  
Mon équipe et moi-même  
restons à votre écoute  
et à votre disposition. u

Bien Cordialement.

Steve Bossart.  
Au nom du Conseil Municipal.





## Le Conseil municipal d'installation

Après avoir salué la mémoire de Michel Hennebelle qui a été élu plus de trente années au service de la collectivité en qualité de conseiller municipal et ensuite d'adjoint au maire, Steve Bossart a remercié les 1 400 électeurs qui ont accordé leur confiance envers la nouvelle équipe municipale et son projet Billy-Berclau Horizon 2026.

Ensuite, notre futur maire a rappelé que dès le 18 mars, date du confinement, la solidarité s'est mise en place rapidement à Billy-Berclau, par les élus, le personnel communal et les bénévoles qui se sont rendus disponibles pour aider les plus fragiles.



En cette nouvelle période de déconfinement, **Steve Bossart a confiance aux billy-berclausiens (nes) qui sauront être exemplaires, respectueux des gestes barrières et des consignes. Il rappelle qu'il a toujours souhaité prioriser le dialogue sans jamais mettre en danger la santé de chacun d'entre nous.**

## ● *A l'unanimité, Steve Bossart est réélu maire de Billy-Berclau*



## ● *Quelques minutes plus tard, la liste des adjoints sera élue à l'unanimité*

- **Alain Queva** : Transition énergétique, Commerce et Emploi, Communication
- **Séverine Rogez** : Jeunesse et Vie scolaire
- **Didier Gruchala** : Logement et Affaires sociales
- **Dorothee Moyaert** : Fêtes et cérémonie, Vie associative, Culture
- **Marc Tartar** : Sport et Vie citoyenne
- **Gilles Goudsmett** : Travaux et Entretien
- **Maryline Baly-Abrikossoff** : Séniors, Accessibilité et Handicap

Conseiller délégué :

- **Jean-Luc Boulet** : Cadre de vie, Espaces naturels et Sécurité



## *Interviews de 2 conseillers*

Deux conseillers municipaux ont répondu à nos questions .

### ● *Véronique Dujardin*



#### **Comment avez vous vécu ce conseil municipal d'installation ?**

Après plusieurs semaines d'attente dues à l'épidémie de coronavirus et à son confinement, c'est avec émotion et fierté que j'ai pu assister à la remise des écharpes de notre maire Steve Bossart et de ses adjoints. Mais aussi ravie que mes nouvelles fonctions de conseillère municipale soient officialisées.

#### **Quelles ont été vos motivations pour rejoindre la liste menée par Steve Bossart ?**

Je suis dans le milieu associatif depuis plusieurs années maintenant et j'ai souvent eu l'occasion de rencontrer Steve dans différentes manifestations. C'est un homme droit, honnête et généreux. J'apprécie sa façon de voir les choses et le fait qu'il soit disponible pour les citoyens de Billy-Berclau. C'est donc tout naturellement que j'ai répondu "oui" quand il m'a proposé de rejoindre son équipe.

Être élue à un niveau municipal, c'est un enrichissement quotidien où l'on peut faire des rencontres et créer des liens, mais aussi réfléchir aux solutions afin d'apporter des aides, essayer d'améliorer la vie des gens de Billy-Berclau tout simplement.

Une continuité avec la vie associative.

## ● Christophe Dambrain



### Comment avez vous vécu ce conseil municipal d'installation ?

Je ne l'ai pas vécu comme ceux auparavant. Dans ce contexte de Covid-19, l'atmosphère était particulière. L'ensemble des Billy-Berclausiens n'ont pas pu être accueillis. Le protocole de l'élection du maire a été respecté mais il manquait ce côté festif bien connu à Billy-Berclau.

### Quelles ont été vos motivations pour vous représenter ?

Je veux assurer une continuité dans la vie communale.

J'ai la chance d'avoir connu plusieurs mandats avec Daniel Delcroix. Ce dernier a pris le temps de bien choisir son successeur. Steve Bossart est jeune, il a de l'envie, et est à l'écoute. Être maire est un travail à plein temps.

Je me suis représenté sur la liste menée par Steve Bossart pour découvrir une nouvelle équipe avec une nouvelle dynamique.

Ensemble, nous allons nous battre pour préserver ce que l'on a, pour continuer à Bien Vivre à Billy-Berclau et dessiner le Billy-Berclau de demain.

## ● Les conseillers municipaux à votre écoute

Maryse Costeur, Christian Vanderstappen, Jocelyne Mennuti, Nathalie Karelus, Sylvain Bocquet, Véronique Dujardin, Christophe Dambrain, Joachim Gomes, Florence Lemattre, Anne-Sophie Etournaud, Sandrine Trinel, Annabelle Sion, Yves Lecocq, Aurélie Wallez, Grégory Boulert, Tanguy Leroux, Rémi Queva et Caroline Roussel.

## ● Conclusion

Cette séance s'est terminée par le discours du maire Steve Bossart : nous avons fait le choix d'en extraire quelques passages.

**La mairie, le dernier service public de proximité :** « 6 ans c'est long et c'est court, les imprévus ne manquent pas, nous vivons dans un monde, qui change vite, où la consommation est devenue la règle. **La mairie est devenue un guichet unique, un des derniers services publics de proximité.** »

**Des agents compétents et volontaires au service de la population :** « Je veux saluer le personnel communal qui assure ses missions avec moins de moyens, moins de personnel... mais qui pour autant réalise des projets, innove, imagine et fait rayonner notre commune sur le territoire. »

**Les associations, une force à Billy-Berclau :** « A travers une passion, un loisir, un combat social envers les plus faibles, vous contribuez à la réussite de nos projets, **merci les bénévoles, les responsables**, vous qui dirigez des groupes humains et qui réussissez à en tirer le meilleur, vous le faites souvent avec passion et détermination. »

**Le respect de tous les habitants :** « Quand on est élu on l'est au service de tous, quelque soit sa condition sociale, ses convictions religieuses, politiques ou philosophiques. **Un élu n'est pas un juge, chacun a le droit d'être écouté, de s'exprimer !** »

**La participation de tous les citoyens :** « S'il fallait donner un cap, une direction à ce mandat ce serait celle de **la démocratie participative, penser le programme de manière horizontale, en concertation, dans la discussion.** »





## LES SERVICES PUBLICS À L'HEURE D'ÉTÉ

### 1 La Mairie

Les horaires ne changent pas : le lundi de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

### 2 La garderie

La garderie se déroulera :

- du 6 juillet au 21 août **dans les écoles** de 6h30 à 9h et de 17h à 19h.

La garderie sera fermée le 13 et 14 juillet 2020.

- du 24 au 28 août et le 31 août de 6h30 à 18h30 sur inscription par mail avant le 17 août :

✉ [garderie@billy-berclau.fr](mailto:garderie@billy-berclau.fr)

### 3 Le Centre Communal d'Action Sociale

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2020, le CCAS est ouvert du lundi au jeudi de 8 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h à 12h.

L'épicerie sociale sera fermée en août.

### 4 Le Centre Culturel F. Dolto

En juillet, le Centre Culturel est ouvert :

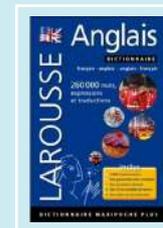
- les mardi, jeudi, vendredi de 15h à 18h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- fermé le samedi

Fermeture : du 1<sup>er</sup> au 31 août inclus

## L'ÉDUCATION DES ENFANTS DE BILLY BERCLAU

### *Une priorité de la Municipalité*

Pour cette année, les élus ont fait le choix d'offrir aux élèves en CM2 une clé USB environnementale en bois de 16 Go et un dictionnaire Français/Anglais pour leur rentrée au collège.



- Pour les enfants fréquentant les écoles de la commune, le recensement se fait automatiquement.
- Pour les enfants de la commune inscrits dans une école extérieure, les familles sont invitées à se rapprocher du service jeunesse : ✉ [secretariat.sj@billy-berclau.fr](mailto:secretariat.sj@billy-berclau.fr) ☎ 03 21 40 87 29

Nouveau

Les enfants scolarisés en grande section de l'école maternelle se verront remettre pour leur scolarité en école primaire un dictionnaire débutant.



# ACCUEIL DE LOISIRS DU 6 AU 31 JUILLET ET DU 3 AU 21 AOÛT

## Lieux :

- École maternelle C. Debussy pour les enfants de moins de 6 ans
- Écoles primaires J. Jaurès et J. Poteau pour les enfants de plus de 6 ans

L'accueil des enfants s'effectuera dans le cadre du protocole de la jeunesse et des sports en vigueur et le respect des gestes barrières.

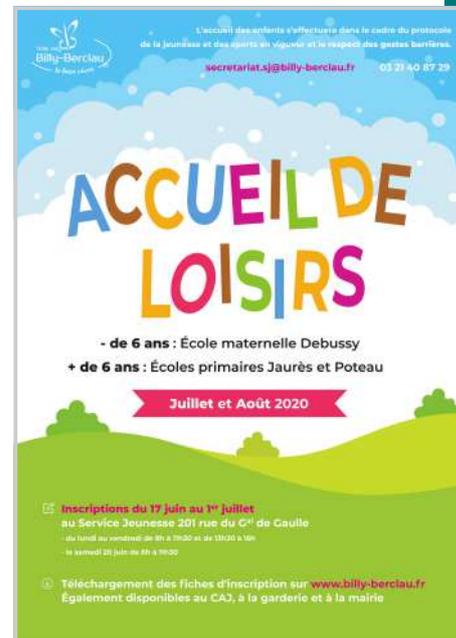
**Inscriptions du 17 juin au 1<sup>er</sup> juillet au secrétariat du service jeunesse, 201 rue du Général de Gaulle :** attention, les inscriptions se feront uniquement

- du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h
- le samedi 20 juin de 8h à 11h30

Merci de bien respecter les jours et horaires en raison de la situation actuelle.

Les **fiches d'inscription** sont disponibles sur le site Internet de la commune [www.billy-berclau.fr](http://www.billy-berclau.fr) (rubrique téléchargement), au service Jeunesse, à la garderie et à la mairie.

✉ [secretariat.sj@billy-berclau.fr](mailto:secretariat.sj@billy-berclau.fr) ☎ 03 21 40 87 29



**Tarifs à la journée** (tarifs modulés suivant le nombre d'enfants inscrits pour la même session).

Aux enfants domiciliés à Billy-Berclau	Quotient familial inférieur à 617	Quotient familial supérieur à 617
1 enfant	1,99 €	5,86 €
2 enfants	1,74 € par enfant	5,60 € par enfant
3 enfants et plus	1,58 € par enfant	5,35 € par enfant

Aux enfants <u>non domiciliés</u> à Billy-Berclau	Quotient familial inférieur à 617	Quotient familial supérieur à 617
	7,44 € par enfant	11,52 € par enfant



## Des événements annulés ...

En raison de la situation actuelle, la Municipalité est dans l'obligation d'annuler la fête du 13 et 14 juillet, les animations et jeux au jardin public « des Petits Princes », le passage du Convoi Weppes Liberty de fin août, le concours et la réception des maisons fleuries.

## La Municipalité recrute... !



### 1 DES SERVICES CIVIQUES



Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 8 mois au service de l'intérêt général. Il est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en situation de handicap), sans condition de diplôme. Il est indemnisé 580 € par mois (durée hebdomadaire minimum 24h).

#### Des missions valorisantes

Exemples : Collecte des verres usagés chez les personnes âgées, lutte contre le gaspillage, initiation informatique, visite au domicile des personnes âgées, ...

➔ Candidature à adresser à Monsieur le Maire.

### 2 DES OPÉRATIONS JEUNES

#### CONDITIONS

- ✓ Être domicilié(e) dans la commune
- ✓ Être étudiant ou en situation de demande d'emploi
- ✓ Présenter un dossier dûment complété

#### PROCHAINES SESSIONS

- ✓ du 6 au 17 juillet 2020
- ✓ du 20 au 31 juillet 2020
- ✓ du 3 au 14 août 2020
- ✓ du 17 au 28 août 2020
- ✓ du 14 au 25 sept. 2020

#### COMMENT POSTULER

Télécharger la fiche d'inscription sur [www.billy-berclau.fr](http://www.billy-berclau.fr) et la déposer au secrétariat du service jeunesse, 201 rue du G<sup>al</sup> de Gaulle, avant le 25 juin :

- ✉ [secretariat.sj@billy-berclau.fr](mailto:secretariat.sj@billy-berclau.fr)
- ☎ 03 21 40 87 29

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Durant vos vacances (juillet et août), la Police Municipale vous propose d'assurer gratuitement en journée la surveillance de votre domicile.



Comment faire ?

- S'inscrire en ligne sur [www.billy-berclau.fr](http://www.billy-berclau.fr)
- Retirer et restituer en mairie le formulaire spécifique

## UN FICHER POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Le maire a obligation légale d'actualiser le fichier de personnes vulnérables (personnes de 65 ans et plus ; personnes de 60 ans et bénéficiant d'une pension vieillesse pour inaptitude, personnes ayant un handicap). Il est utilisé en cas de crise (crise sanitaire, plan canicule...) pour porter secours aux personnes inscrites.

Le CCAS est chargé de l'actualisation.

C'est un registre nominatif. **Si vous voulez vous inscrire sur le registre, veuillez contacter le CCAS qui vous fera parvenir une fiche d'inscription :**

✉ [ccas@billy-berclau.fr](mailto:ccas@billy-berclau.fr)

☎ 03 21 74 77 70

Il n'y a pas d'obligation, mais il est fortement conseillé de vous faire connaître.

## Ville propre !

Une bonne nouvelle : les déchets verts sont à nouveau collectés chaque mercredi pour être ensuite transformés en compost.

Cette collecte concerne les tontes de pelouse, les tailles de haies et d'arbustes, les fleurs et feuilles mortes, les résidus d'élagage, de débroussaillage.

*Quelques consignes utiles à respecter pour une collecte efficace et sans mauvaise surprise :*

- Les végétaux ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets
- Vous devez mettre vos branchages en fagots
- Si vous disposez vos déchets verts dans un sac (20kg maximum), ne le fermez pas. Le service de collecte reprendra les sacs après les avoir vidés. Si vous souhaitez conserver vos sacs, il vous faudra mettre un récipient à proximité pour que les agents puissent y déposer les sacs vides. Ceci permet d'éviter les envois intempestifs de sacs.
- Le volume présenté à la collecte doit être raisonnable. Attention, la collecte est limitée à un volume de 1m<sup>3</sup> (10 sacs de 100L pour le gazon ou 1m<sup>3</sup> pour le branchage).

- ✓ **Déchets ménagers** : chaque vendredi
  - ✓ **Déchets verts** : chaque mercredi matin à partir de 4h30
  - ✓ **Encombrants** : pas de date programmée lors de la parution de ce numéro
- 🌐 [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr) ☎ 03 21 57 08 78



## ASSOCIATION COMMUNALE DES PÊCHEURS À LA LIGNE DE BILLY-BERCLAU

Cette nouvelle association organise la pêche à la ligne et le rempoissonnement du Beau Marais. Un à deux concours annuels seront programmés. L'objectif est de conserver, protéger, gérer les milieux aquatiques et leur environnement naturel, dénoncer toute pollution et intervenir sur les zones humides où la faune et la flore sont menacées.

### ✔ Vous résidez à Billy-Berclau et souhaitez adhérer à cette association ?

C'est simple, venez (avec votre justificatif de domicile) à la permanence assurée chaque samedi (jusque fin août) de 9h à 12h dans la salle A. Bernard de la Mairie Annexe. L'adhésion est de 30 € par an. Possibilité d'inviter une personne extérieure à Billy-Berclau par 1 sociétaire (5 € pour la journée).

### ✔ Contact

✉ [fabrice.busin@free.fr](mailto:fabrice.busin@free.fr)



### De la gauche vers la droite :

*BUSIN Fabrice (Secrétaire), PERRIN Jean-Luc (Trésorier), PRUVOST Michel (Secrétaire-Adjoint), DEALET Guy (Administrateur), NOWARA Hervé (Président), COGET Andy (Trésorier-Adjoint), PENNEL Laurent (Administrateur) et VASSEUR José (Vice-Président)*

## Le crédit d'impôt services à la personne

Employer un salarié à domicile, faire garder ses enfants, investir dans l'immobilier locatif... Savez-vous qu'il existe plusieurs dispositifs d'allègements fiscaux pour certaines dépenses engagées pour vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal ? Dans ce numéro de juin, nous évoquons le crédit d'impôt services à la personne.

*Dans le but de favoriser le développement des services à la personne, les pouvoirs publics ont mis en place un cadre fiscal spécifique pour ce secteur.*

*Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu si vous employez un salarié à domicile, que vous exercez une activité professionnelle ou que vous soyez sans activité ou retraité.*



Le montant du crédit d'impôt est égal 50 % des dépenses engagées dans l'année, dans la limite d'un plafond de 12 000 € par an majoré de 1 500 € (sans pouvoir dépasser au total 15 000 €) dans les cas suivants : par enfant à charge ou rattaché (750 € en cas de garde alternée), par membre du foyer fiscal âgé de plus de 65 ans, par ascendant âgé de plus de 65 ans.

**Certaines dépenses afférentes aux petits travaux ouvrent droit au crédit d'impôt dans des limites spécifiques :**

- intervention pour petit bricolage d'une durée maximale de 2 heures : 500 €/an par foyer fiscal
- assistance informatique et internet à domicile : 3 000 €/an par foyer fiscal
- petits travaux de jardinage : 5 000 €/an par foyer fiscal.

Vous devez déduire des sommes payées au titre de l'emploi à domicile les aides que vous avez éventuellement reçues pour l'emploi de votre salarié (Allocation Personnalisée Adulte, Complément de libre choix du Mode Garde, aide financière de l'employeur).

Si le montant de votre crédit d'impôt est supérieur au montant de votre impôt sur le revenu, vous êtes remboursé du surplus ou de la totalité (si vous êtes non imposable) par l'Administration fiscale.



La liste des services à la personne permettant de bénéficier du dispositif est fixée par le Code du travail.

**Sont notamment concernées les activités suivantes :**

la garde d'enfants, le soutien scolaire, la préparation de repas à domicile, la collecte et livraison de linge repassé, l'assistance aux personnes âgées ou handicapées, l'aide à la mobilité des personnes ayant des difficultés de déplacement, l'entretien de la maison et travaux ménagers, les petits travaux de jardinage, les prestations de petit bricolage, les prestations d'assistance informatique et internet.



## La sécurité à Billy-Berclau

C'est officiel ! Les caméras placées aux entrées de ville fonctionnent. Ce système de vidéo surveillance à lecture de plaques d'immatriculation peut être visionné uniquement par la Police Nationale.



Pour lutter contre l'insécurité, ce dispositif est complété par :

- 1 l'action sur le terrain de l'Agent de Surveillance de la Voie Publique
- 2 l'Opération Tranquillité Vacances et le recours à une agence de sécurité pendant les mois de vacances juillet et août
- 3 des rencontres régulières de vos élus, notamment du conseiller délégué à la sécurité Jean Luc Boulet, avec la Police Nationale de Béthune et d'Auchy les Mines

Il est important que l'État puisse nous aider en intensifiant les contrôles et les sanctions par les forces de la Police Nationale.

Ainsi, notre Maire Steve BOSSART a écrit au Procureur de la République de Béthune pour alerter et réclamer cette aide indispensable à la sécurité et à la tranquillité de tous.



# Une aide pour vos travaux d'isolation et de chauffage

**Vous souhaitez améliorer les performances énergétiques de votre logement et vos revenus ne vous permettent pas de bénéficier des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) ?**

Votre Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane répond à votre besoin grâce au **Fonds de Transition Energétique (FTE)** avec l'objectif de donner aux ménages aux revenus dits "intermédiaires" les moyens de réaliser leurs projets de rénovation thermique durable et de qualité tant dans les matériaux utilisés que dans la mise en œuvre par un professionnel labellisé "Reconnus Garants de l'Environnement".



## ● **Les travaux éligibles**

- **Chauffage** : pompe à eau (air/eau, sol/eau, eau/eau) ; poêle ou insert bois, bûche ou granulés ; chaudière biomasse
- **Isolation** : des murs (par l'extérieur ou l'intérieur) ; isolation de rampants de toiture : isolation de combles perdus de toiture

## ● **Les bénéficiaires de l'aide**

- Tous les propriétaires occupants (>10 ans) ou propriétaires bailleurs (>15 ans)
- Les résidents du territoire de l'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane
- Les travaux envisagés répondront à des critères de performance technique précis et seront confiés à des artisans labellisés RGE
- Une offre soumise à condition de ressources ( les plafonds de revenus seront communiqués lors du retrait du dossier auprès de l'espace Info-énergie)

## ● **Jusqu'à 22 000 € de subvention !**

Le Fonds de Transition Energétique, c'est une enveloppe de 200 à plus de 22 000 € octroyée par foyer. Cette aide peut être majorée si vous ...

- utilisez des matériaux bio-sourcés ou recyclés tels que la laine de bois, le chanvre, le lin, un isolant « métissé » +15€/m<sup>2</sup>
- cumulez les travaux pour gagner en efficacité : bouquet 2 types de travaux + 1 500 €, bouquet 3 types de travaux + 2 000 €



**Les permanences avec un conseiller de la Communauté d'Agglomération reprennent** en Mairie Annexe dans la salle A. Bernard dans le respect des gestes barrières (masque obligatoire).

Compte tenu de la situation sanitaire, les rendre-vous sont à prendre auprès de l'accueil de la mairie :

✉ [contact-fte@billy-berclau.fr](mailto:contact-fte@billy-berclau.fr)

☎ 03 21 74 79 00

## La réouverture des écoles

Pour la 2ème phase de déconfinement, la Municipalité a mis en place, avec les directeurs d'écoles de la commune et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription, un protocole de reprise garantissant la sécurité de tous. Un représentant de parents d'élèves de chaque école a été associé à la concertation et les parents ont été destinataires de deux sondages afin de connaître leur positionnement quant à la reprise éventuelle de leurs enfants.

Le vendredi 29 mai 2020, le conseil d'école extraordinaire a validé le protocole de réouverture des écoles présentant les règles à respecter.

Ensuite, les services techniques de la ville ont agencé les salles de classe de telle sorte que chaque enfant bénéficie d'un espace de 4 m<sup>2</sup>.

### 1 Effectifs des élèves du 4 au 12 juin

**École maternelle**  
Claude Debussy



**24 élèves**  
répartis sur 3 classes

**École primaire**  
Jean Jaurès



**26 élèves**  
répartis sur 2 classes

**École primaire**  
Jérémie Poteau



**30 élèves**  
répartis sur 3 classes

La capacité d'accueil des élèves dépend des nombreuses contraintes du protocole sanitaire et des enseignants mobilisables pour assurer les accueils en présentiel.

Il convient de noter que le protocole n'est pas figé et qu'il peut évoluer en fonction de la 3ème phase de déconfinement. A l'heure où nous écrivons, les parents d'élèves ont été destinataires d'un 3ème sondage pour la période du 15 juin au 3 juillet.

2

## 2S2C : Sport et Santé / Culture et Civisme

### LE DISPOSITIF ÉDUCATIF ET LUDIQUE 2S2C POUR LES ÉLÈVES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Coronavirus - COVID-19

Dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges, le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) a pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le travail en classe et/ou à la maison.

Le plan de déconfinement du gouvernement comprend une mesure d'appui afin d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire (2S2C) qui, depuis le 8 juin, sont prises en charge par la Municipalité.

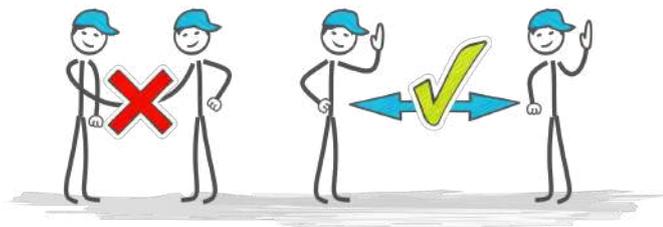
Un groupe de 13 enfants pour chaque école primaire et un groupe de 8 pour l'école maternelle sont ainsi encadrés par des agents municipaux dans le cadre des règles sanitaires applicables.

Source : <https://www.education.gouv.fr>

3

### Accueils périscolaire et extra-scolaire

L'équipe d'animation municipale accueille les enfants matin et soir ainsi que le mercredi directement dans les écoles afin d'éviter les croisements d'enfants qui ne font pas partie de la même école.



4

### Restauration scolaire

Le service de restauration scolaire a mis en place une formule simplifiée. Les enfants sont servis à table.

Le respect de la distanciation physique a amené la Municipalité à utiliser l'Espace F. Mitterrand en plus du restaurant scolaire « Les P'tits Gourmets ».



# Le contournement de Billy-Berclau



Un projet du Département du Pas-de-Calais, dont l'objectif est de **soulager la traversée de Billy-Berclau**, va se concrétiser dès la fin juillet avec le démarrage des travaux.

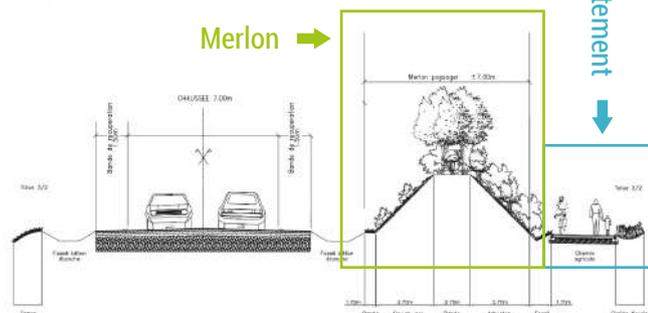
Ainsi, une nouvelle RD 163 verra le jour entre le giratoire du boulevard Ouest et le rond-point de Weilrod (à proximité du coeur de ville).



- 1 Nouvelle RD 163
- 2 Traversée actuelle rue du Général de Gaulle

Les aménagements existants au sein du Parc des Industries ont fortement inspiré les concepteurs de cette nouvelle voirie :

- ✔ Un **accotement** constitué d'un piétonnier séparé de la route par des massifs fleuris ornementaux et qui permettra aux billy-berclausiens (nnes) de rejoindre le nord de la ville et le Parc des Industries en ayant recours aux modes de déplacement doux (vélo, marche...)
- ✔ Une protection des habitations par la construction d'un **merlon** (élévation de terre) aménagé en 3 linéaires de plantations :
  - Côté voirie : des plantes couvre sol
  - Le haut du merlon : des baliveaux (jeunes arbres devenant des arbres de haute futaie) et des arbustes
  - Côté chemin agricole : des arbustes sur couvre sol



Une opération totalement financée par le Département, générant peu de perturbations de circulation et avec une fin prévisionnelle des travaux vers novembre 2020.

# La ZAC Pasteur Ouest

Territoires 62 nous informe que l'entrée Nord de la ZAC Pasteur Ouest sera réaménagée à partir du 13 juillet (sous réserve des conditions climatiques).



- Rue Pasteur
- Rue du Général de Gaulle

Pendant toute la durée prévisionnelle du chantier de 4 semaines,

- la sortie depuis le giratoire du Boulevard de l'Est vers la rue Pasteur sera fermée ;
- la rue Pasteur sera momentanément en impasse et accessible depuis la rue du Général de Gaulle ;
- le parking en schiste rouge situé au 35 rue Pasteur ne sera plus accessible.

Toutes nos excuses pour les désagréments occasionnés.



## Le don du sang malgré la crise sanitaire

Le 25 mai, la collecte du sang a connu un vif succès. Dans le respect des gestes barrières, 55 candidats au don, dont 9 nouveaux donneurs, ont été reçus sur rendez-vous à la salle des fêtes E. Bocquet.

**Un beau geste citoyen !**



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

### Des masques supplémentaires

La Municipalité a déposé dans la boîte aux lettres des Billy-Berclausiens les 2 masques tissu et les 2 masques à usage unique fournis par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane et la Région des Hauts de France.



Région  
**Hauts-de-France**

Le port du masque ne dispense pas de l'application des gestes barrières et des règles de distanciation sociale.



**Se laver  
les mains  
régulièrement**



**Éternuer ou  
tousser dans son  
coude**



**Utiliser un  
mouchoir à  
usage unique**



**Porter un  
masque quand  
on est malade**

## Le département du Pas-de-Calais en vigilance sécheresse

Depuis le 15 mars, les températures sont très au-dessus de la normale (+2,8 °C en avril). L'ensoleillement est très significatif par rapport aux moyennes et le déficit de pluviométrie atteint 44 %. Nous sommes en situation de quasi-sécheresse agricole.

**Au regard de cette situation, Fabien Sudry, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de placer le département du Pas-de-Calais en situation de vigilance « sécheresse ».**

Il appelle les citoyens, les collectivités et les professionnels à réduire les usages de l'eau qui ne sont pas indispensables afin de préserver la ressource en eau, patrimoine commun et bien précieux pour chacun.

Chaque geste compte !

**Voici quelques chiffres pour illustrer l'impact des gestes d'économie :**

10 % d'économie pour un ménage, c'est 15 m<sup>3</sup> en moins sur une année. Pour les 1 700 000 ménages du Nord Pas-de-Calais, cela représente 25 millions de m<sup>3</sup>, soit 10 000 piscines olympiques ou de quoi irriguer 25 000 ha, soit la moitié de la surface de pommes de terre du Nord-Pas-de-Calais.

Une chasse d'eau qui fuit peut représenter jusqu'à 25 litres par heure, soit 220 m<sup>3</sup> d'eau par an. Au prix moyen de 4,6 euros/m<sup>3</sup> dans le Nord Pas-de-Calais cela représente 1012 euros. Une chasse d'eau économique, qu'il s'agisse d'un mécanisme à double chasse pré réglée ou d'un mécanisme d'interruption, peut permettre de sauvegarder jusqu'à 65 % d'eau.



### → Quelques exemples au quotidien :

- Ne faites pas tourner les lave-linge ou lave-vaisselle à moitié vides.
- Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette.
- Préférez les douches aux bains (un bain consomme 5 fois plus d'eau).
- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour arroser des plantes.



## Hommage à Michel HENNEBELLE, Conseiller Municipal et Adjoint au Maire de 1989 à 2020.

A portrait of Michel Hennebelle, a middle-aged man with grey hair, wearing glasses, a dark suit jacket, a white shirt, and a striped tie. He is smiling slightly and looking towards the camera.

Les Billy-Berclausiens (nes) ont perdu il y a quelques semaines un élu de qualité, qui depuis 30 ans s'était mobilisé à leurs côtés sans jamais faillir à ses convictions.

Nous n'oublierons pas sa droiture, son sourire, sa disponibilité, son engagement et son implication pour aider les habitants de son village !